

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01108

Numéro SIREN : 795 372 937

Nom ou dénomination : SODITELN

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009499

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/009499**
n° de gestion : **2013B01108**
n° SIREN : **795 372 937 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 17/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SODITELN - Société par actions simplifiée
route Nationale 9 66160 le Boulou -FRANCE-

date de clôture : 31/01/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



586599

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<i>Terrains</i>	415 202,58	630,97	414 571,61	414 715,74
<i>Constructions</i>	1 029 048,99	261 515,27	767 533,72	828 075,63
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	126 585,00	59 393,88	67 191,12	80 775,12
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	54 057,84	30 604,38	23 453,46	29 849,06
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<i>Autres immobilisations financières</i>	708,00		708,00	708,00
ACTIF IMMOBILISE	1 625 602,41	352 144,50	1 273 457,91	1 354 123,55
STOCKS				
CREANCES				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	39 462,37		39 462,37	26 028,29
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	625,75		625,75	1 210,71
<i>Autres créances</i>	6 344,21		6 344,21	6 332,05
DISPONIBILITES	191 312,92		191 312,92	132 498,34
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 052,81		6 052,81	7 054,58
ACTIF CIRCULANT	243 798,06		243 798,06	173 123,97
TOTAL ACTIF	1 869 400,47	352 144,50	1 517 255,97	1 527 247,52

Comptes annuels

Bilan

	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
PASSIF		
CAPITAL	20 000,00	20 000,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	2 000,00	2 000,00
<i>Autres réserves</i>	266 308,98	171 967,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	107 445,51	94 341,18
CAPITAUX PROPRES	395 754,49	288 308,98
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	966 750,60	1 094 948,33
<i>Emprunts</i>	966 750,60	1 094 948,33
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	74 044,27	89 038,41
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 796,05	5 416,85
DETTE FISCALES ET SOCIALES	34 467,23	6 051,22
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	32 743,06	4 338,05
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 724,17	1 713,17
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	4 110,00	4 110,00
AUTRES DETTES		1 040,40
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 333,33	38 333,33
DETTE	1 121 501,48	1 238 938,54
TOTAL PASSIF	1 517 255,97	1 527 247,52

Compte de résultat

	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois	%	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
<i>Production vendue</i>	237 963,45	100,00	232 376,65	100,00	5 586,80	2,40
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	237 963,45	100,00	232 376,65	100,00	5 586,80	2,40
<i>Autres produits</i>	23 283,89	9,78	19 725,31	8,49	3 558,58	18,04
PRODUITS D'EXPLOITATION	261 247,34	109,78	252 101,96	108,49	9 145,38	3,63
CHARGES D'EXPLOITATION						
<i>Autres achats & charges externes</i>	8 508,39	3,58	7 996,76	3,44	511,63	6,40
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	19 839,00	8,34	18 138,34	7,81	1 700,66	9,38
<i>Amortissements et provisions</i>	80 665,64	33,90	81 215,68	34,95	-550,04	-0,68
<i>Autres charges</i>	8,93		0,29		8,64	NS
CHARGES D'EXPLOITATION	109 021,96	45,81	107 351,07	46,20	1 670,89	1,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	152 225,38	63,97	144 750,89	62,29	7 474,49	5,16
<i>Produits financiers</i>	16,14	0,01	54,81	0,02	-38,67	-70,55
<i>Charges financières</i>	9 894,01	4,16	11 089,52	4,77	-1 195,51	-10,78
RESULTAT FINANCIER	-9 877,87	-4,15	-11 034,71	-4,75	1 156,84	-10,48
RESULTAT COURANT	142 347,51	59,82	133 716,18	57,54	8 631,33	6,45
<i>Produits exceptionnels</i>			1 773,00	0,76	-1 773,00	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 773,00	0,76	-1 773,00	-100,00
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	34 902,00	14,67	41 148,00	17,71	-6 246,00	-15,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	107 445,51	45,15	94 341,18	40,60	13 104,33	13,89

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SODITELN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 1 517 256 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 107 446 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	415 203			415 203
- Constructions sur sol propre	1 028 491			1 028 491
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	558			558
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	126 585			126 585
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 617			47 617
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 441			6 441
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 624 894			1 624 894
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	708			708
Immobilisations financières	708			708
ACTIF IMMOBILISE	1 625 602			1 625 602

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	487	144		631
- Constructions sur sol propre	200 785	60 486		261 271
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	188	56		244
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 810	13 584		59 394
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 277	6 017		26 294
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 932	379		4 311
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	271 479	80 666		352 145
ACTIF IMMOBILISE	271 479	80 666		352 145

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 53 193 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	708		708
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	39 462	39 462	
<i>Autres</i>	6 970	6 970	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 053	1 820	4 233
Total	53 193	48 252	4 941
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - factures à établir</i>	39 462
<i>C/c intérêts à recevoir</i>	12
<i>Banques int.courus à recevoir</i>	4
Total	39 479

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	2 000	10,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	2 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 121 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	966 751	129 752	529 941	307 057
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	74 044	74 044		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 796	3 796		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	34 467	34 467		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	4 110	4 110		
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>	38 333	38 333		
Total	1 121 501	284 503	529 941	307 057
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	128 147			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	34 882			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	3 796
<i>Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit</i>	383
<i>C/c intérêts à payer</i>	104
<i>Etat - autres charges à payer</i>	1 724
Total	6 007

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 053		
Total	6 053		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	38 333		
Total	38 333		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Produits des activités annexes</i>	237 963		237 963
TOTAL	237 963		237 963

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
<i>+ Résultat courant (**)</i>	142 348	34 902	107 446
<i>+ Résultat exceptionnel</i>			
<i>- Participations des salariés</i>			
Résultat comptable	142 348	34 902	107 446
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2014, la société SAS SODITELN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS STP HOLDING.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 1 000 412 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts restant dus sur emprunt</i>	34 044
<i>Autres engagements donnés</i>	34 044
Total	34 044
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Caution solidaire en garantie d'un emprunt</i>	1 000 412
<i>Avals et cautions</i>	1 000 412
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	1 000 412
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	1 000 412
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	



Hervé DELAUNAY
Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Cabinet Oger et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

certifié conforme
[Signature]

EXEMPLAIRE
DESTINE
AU GREFFE

COMPTES ANNUELS

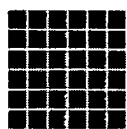
Période du 01/02/2018 au 31/01/2019

SAS SODITELN

Exploitation d'un hypermarché

route Nationale 9
66160 LE BOULOU

C O A



AUDIT
CONSEIL

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 94 18 36 - Fax : 09 55 27 66 00

coa@coaexperts.fr

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 02 790 013 619. RCS Nantes 790 013 619



Expert-comptable inscrit au
tableau de l'ordre de Toulouse
Midi-Pyrénées

Gauthier MARFAING

"Certifié Conforme"
Gauthier Marfaing



commissaire
aux comptes

SODITELN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE AU CAPITAL DE 20 000 EUROS

Route Nationale 9
66160 LE BOULOU

795 372 937 RCS PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'assemblée générale de la société SODITELN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODITELN relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

116 route d'Espagne – Boîte 517 - Hélios 5 – 31100 Toulouse

Tél. 05 61 15 70 49 - Fax. 05 61 15 70 47

N°SIRET 501 629 075 00034 – Code APE 6920Z – TVA intracommunautaire FR 40 501 629 075

e.mail : cab.marfaing@orange.fr

Membre d'une association agréée, règlement par chèque accepté

Ga

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dans le cadre de la vérification de soldes bancaires et des emprunts, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de confirmation directe et de contrôle de l'apurement, de leur solde ;
- Nous nous sommes assurés de la réciprocité des soldes comptable de la société avec les autres sociétés du groupe tant au niveau des comptes de bilan que des comptes du compte de résultat.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

En vertu de l'article L 232-1 IV modifié loi art 55 IV la société n'est plus tenue d'établir de rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

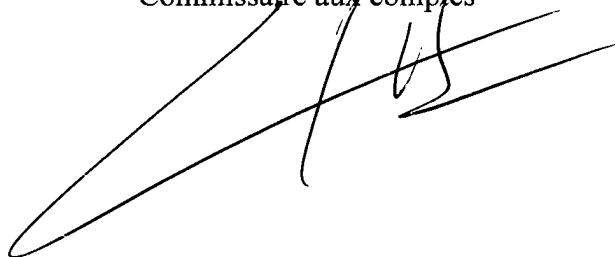
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse le 7 juin 2019

Gauthier MARFAING
Commissaire aux comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes, positioned below the printed name and title.



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<i>Terrains</i>	415 202,58	630,97	414 571,61	414 715,74
<i>Constructions</i>	1 029 048,99	261 515,27	767 533,72	828 075,63
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	126 585,00	59 393,88	67 191,12	80 775,12
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	54 057,84	30 604,38	23 453,46	29 849,06
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<i>Autres immobilisations financières</i>	708,00		708,00	708,00
ACTIF IMMOBILISE	1 625 602,41	352 144,50	1 273 457,91	1 354 123,55
STOCKS				
CREANCES				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	39 462,37		39 462,37	26 028,29
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	625,75		625,75	1 210,71
<i>Autres créances</i>	6 344,21		6 344,21	6 332,05
DISPONIBILITES	191 312,92		191 312,92	132 498,34
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 052,81		6 052,81	7 054,58
ACTIF CIRCULANT	243 798,06		243 798,06	173 123,97
TOTAL ACTIF	1 869 400,47	352 144,50	1 517 255,97	1 527 247,52



Bilan

	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
PASSIF		
CAPITAL	20 000,00	20 000,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>266 308,98</i>	<i>171 967,80</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE	107 445,51	94 341,18
CAPITAUX PROPRES	395 754,49	288 308,98
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	966 750,60	1 094 948,33
<i>Emprunts</i>	<i>966 750,60</i>	<i>1 094 948,33</i>
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	74 044,27	89 038,41
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 796,05	5 416,85
DETTES FISCALES ET SOCIALES	34 467,23	6 051,22
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>32 743,06</i>	<i>4 338,05</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>1 724,17</i>	<i>1 713,17</i>
DETTES SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	4 110,00	4 110,00
AUTRES DETTES		1 040,40
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 333,33	38 333,33
DETTES	1 121 501,48	1 238 938,54
TOTAL PASSIF	1 517 255,97	1 527 247,52



Compte de résultat

	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois	%	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
<i>Production vendue</i>	237 963,45	100,00	232 376,65	100,00	5 586,80	2,40
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	237 963,45	100,00	232 376,65	100,00	5 586,80	2,40
<i>Autres produits</i>	23 283,89	9,78	19 725,31	8,49	3 558,58	18,04
PRODUITS D'EXPLOITATION	261 247,34	109,78	252 101,96	108,49	9 145,38	3,63
CHARGES D'EXPLOITATION						
<i>Autres achats & charges externes</i>	8 508,39	3,58	7 996,76	3,44	511,63	6,40
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	19 839,00	8,34	18 138,34	7,81	1 700,66	9,38
<i>Amortissements et provisions</i>	80 665,64	33,90	81 215,68	34,95	-550,04	-0,68
<i>Autres charges</i>	8,93		0,29		8,64	NS
CHARGES D'EXPLOITATION	109 021,96	45,81	107 351,07	46,20	1 670,89	1,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	152 225,38	63,97	144 750,89	62,29	7 474,49	5,16
<i>Produits financiers</i>	16,14	0,01	54,81	0,02	-38,67	-70,55
<i>Charges financières</i>	9 894,01	4,16	11 089,52	4,77	-1 195,51	-10,78
RESULTAT FINANCIER	-9 877,87	-4,15	-11 034,71	-4,75	1 156,84	-10,48
RESULTAT COURANT	142 347,51	59,82	133 716,18	57,54	8 631,33	6,45
<i>Produits exceptionnels</i>			1 773,00	0,76	-1 773,00	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 773,00	0,76	-1 773,00	-100,00
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	34 902,00	14,67	41 148,00	17,71	-6 246,00	-15,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	107 445,51	45,15	94 341,18	40,60	13 104,33	13,89

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SODITELN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 1 517 256 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 107 446 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	415 203			415 203
- Constructions sur sol propre	1 028 491			1 028 491
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	558			558
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	126 585			126 585
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 617			47 617
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 441			6 441
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 624 894			1 624 894
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	708			708
Immobilisations financières	708			708
ACTIF IMMOBILISE	1 625 602			1 625 602



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	487	144		631
- Constructions sur sol propre	200 785	60 486		261 271
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	188	56		244
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 810	13 584		59 394
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 277	6 017		26 294
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 932	379		4 311
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	271 479	80 666		352 145
ACTIF IMMOBILISE	271 479	80 666		352 145



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 53 193 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	708		708
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	39 462	39 462	
<i>Autres</i>	6 970	6 970	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 053	1 820	4 233
Total	53 193	48 252	4 941
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - factures à établir</i>	39 462
<i>C/c intérêts à recevoir</i>	12
<i>Banques int.courus à recevoir</i>	4
Total	39 479



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	2 000	10,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	2 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 121 501 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	966 751	129 752	529 941	307 057
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	74 044	74 044		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 796	3 796		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	34 467	34 467		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	4 110	4 110		
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>	38 333	38 333		
Total	1 121 501	284 503	529 941	307 057
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	128 147			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	34 882			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	3 796
<i>Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit</i>	383
<i>C/c intérêts à payer</i>	104
<i>Etat - autres charges à payer</i>	1 724
Total	6 007

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 053		
Total	6 053		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	38 333		
Total	38 333		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Produits des activités annexes</i>	237 963		237 963
TOTAL	237 963		237 963

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	142 348	34 902	107 446
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	142 348	34 902	107 446
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2014, la société SAS SODITELN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS STP HOLDING.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.





Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 1 000 412 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts restant dus sur emprunt</i>	34 044
<i>Autres engagements donnés</i>	34 044
Total	34 044
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Caution solidaire en garantie d'un emprunt</i>	1 000 412
<i>Avals et cautions</i>	1 000 412
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	1 000 412
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	1 000 412
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	



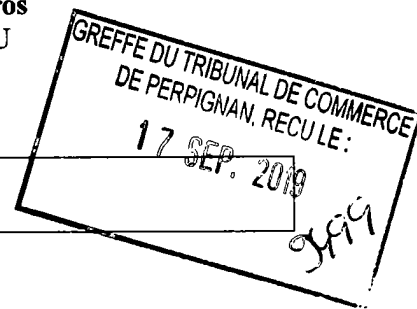
Détail des engagements

ENGAGEMENTS RECUS

Nature de l'engagement	Bénéficiaire	Montant initial	Montant restant du en fin d'exercice	Intérêts restant à payer
Caution solidaire de la SAS STP HOLDING à hauteur de 1 519 K€	Banque Edel	1 519 424,29	966 368,08	34 044,05
TOTAUX		1 519 424,29	966 368,08	34 044,05



SODITELN
Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : Route Nationale 9 - 66160 LE BOULOU
795 372 937 RCS PERPIGNAN



ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 107 445,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 107 445,51 euros

A titre de dividende, la somme de 100 000,00 euros
soit 50 euros par actions

Le solde, soit la somme de..... 7 445,51 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 273 754,49 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 99 900 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

Stéphan PAYRAUDEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphan Payraudeau', with a stylized, flowing script.